

Convocation du 19 novembre 2014
Affichage du 03 décembre 2014

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2014

=====

Le vingt-cinq novembre deux mille quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est rassemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BELHOMME Jérôme, Maire.

Présents : MM. Jérôme BELHOMME, Nelly NOËL, Jacques HAMELIN, Anthony BRISION, Raymond ALBAREZ, Virginie HUYGHE, Mélanie DUCHEMIN, Martine MAUGER, Pascal GUILLERME, Francis GUILLERME, Franck TRIPEY.

Secrétaire : Mme Nelly NOËL

Nombre de Conseillers en Exercice : 11

Nombre de Présents : 11

Nombre de Votants : 11

L'assemblée approuve le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal.

1-COMMANDE PUBLIQUE

♦1.6.1 DEVIS DE CONTRÔLE- PROJET RÉHABILITATION ANCIENNE MAIRIE (44/2014)

Monsieur le maire présente au conseil les devis d'expertises pour le projet de réhabilitation de l'ancienne mairie.

Après délibération, le conseil retient pour :

-Etude de sol : SOL EXPLOREUR pour 3 516.00€ TTC

-Etude thermique : IDEE 1 200.00€ TTC

L'architecte M.METIVIER a rendu ses plans pour les logements, le conseil souhaite qu'ils soient retravaillés notamment en ce qui concerne l'aspect esthétique de l'extension.

♦1.6.2 DEVIS TRAVAUX DU PRESBYTÈRE (45/2014)

Le conseil vote pour :

-Le devis peinture des boiseries intérieures - l'entreprise CLIN pour un montant de 746.49€ TTC

-Le devis peinture des boiseries extérieures - l'entreprise CLIN pour un montant de 1534.37€ TTC

-Le devis du changement des fenêtres - l'entreprise GOSSSELIN pour un montant de 3398.15€ TTC

-Le devis du bloc porte - l'entreprise GOSSSELIN pour un montant de 376.20€ TTC

4 FONCTION PUBLIQUE

◆4.16 QUOTAS AVANCEMENT DE GRADE (46/2014)

Le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à un cadre d'emplois, pouvant être promu à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois, doit être fixé par le conseil par application d'un taux de promotion (quotas) à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade.

Après avis favorable du comité technique paritaire du Centre de Gestion de la Manche en date du 17 octobre 2014 et délibération, le conseil fixe les quotas d'avancement de grade suivant :

- Cadre d'emploi rédacteur : 100 %
- Cadre d'emploi adjoint technique : 100 %.

5.INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

◆5.3 CONSTITUTION GROUPE DE TRAVAIL RÉGLÈMENT SALLE DE CONVIVIALITÉ (47/2014)

Dans le cadre d'une réactualisation du règlement de la salle de convivialité, est constitué le groupe de travail suivant :

Pascal GUILLERME-Mélanie DUCHEMIN-Jacques HAMELIN-Nelly NOËL

◆5.7 DÉBAT RÉFORME TERRITORIALE (48/2014)

Monsieur le maire expose au conseil, les réflexions engagées au sein de la Communauté de Communes de la Hague sur la réforme territoriale qui impose avec application de strates démographiques, soit une fusion des collectivités au niveau communale par le biais de la commune nouvelle, soit un regroupement au niveau des Communautés de Communes (Les pieux, Douve-Divette....).

Le conseil après délibération souhaite un regroupement des Communautés de Communes environnantes afin de conserver son identité et sa proximité que ne permettrait par la constitution d'une commune nouvelle.

6 LIBERTÉS PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE

◆6.4 CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL AMÉNAGEMENT ARRÊT BUS (49/2014)

Le Conseil Général a transmis la convention et un avenant relatif à l'aménagement des points d'arrêt du réseau de transport Manéo.

Le conseil en a pris connaissance et :

- Autorise Monsieur le Maire a signé les documents,
- Demande la modification de nom du point N°3 « Hameau L'Éveillé » en « Perron » plus en adéquation avec sa situation géographique.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- Illuminations de Noël : Prévues du 12 décembre 2014 au 07 janvier 2015,
- Pâques 2015 : Après discussion c'est le comité des fêtes qui assurera cette manifestation,
- Animations à prévoir : monsieur le Maire invite le conseil à y réfléchir